



Communiqué de presse,

Paprec : excellents résultats au 30 Juin et perspectives de consolidation

Le 14 Août 2020, Paprec a obtenu la garantie d'Etat pour un PGE de 144 millions d'euros. Le groupe annonce de bons résultats à fin Juin malgré le Covid.

Paris, 21 septembre 2020,

A compter du 21 Août 2020, Paprec bénéficie d'un prêt de 144 millions d'euros organisé par son pool bancaire BNPP, Crédit Lyonnais, CACIB, Crédit Mutuel, Arkéa, Société Générale, BPCE et BPI France Financement.

A cette occasion Paprec montre une très belle résistance à la crise Covid et annonce des résultats au 30 Juin en amélioration par rapport à l'année précédente. En effet la rapidité d'action du groupe a permis de compenser la baisse d'activité sur le quadrimestre. La motivation formidable des salariés récompensés par une prime « Héros du quotidien » est saluée par la direction. Presque aucune des 200 usines du groupe n'a été fermée ou arrêtée.

« La performance financière remarquable sur la période vient confirmer la qualité du business model de Paprec, la performance de son équipe de direction et la qualité de la productivité des équipes Paprec qui s'est encore améliorée pendant la crise. » se réjouit Jean-Luc Petithuguenin. *« Je tiens à féliciter toutes mes équipes pour leur performance »*, poursuit le président-fondateur du groupe.

Paprec sort renforcée de cette crise et envisage comme lors de la crise de 2008 de poursuivre son développement en intégrant de nouvelles sociétés. Le groupe entend ainsi poursuivre la consolidation du secteur du recyclage et du traitement des déchets. De nouvelles opportunités devraient se présenter dans le contexte de l'éventuelle reprise de Suez par Veolia, qui devrait s'accompagner pour ce groupe de cessions d'actifs importantes en France.

« A ce stade, ma première remarque est que le rachat possible de Suez par Veolia nous amènerait à être le numéro 2 du traitement des déchets en France. Nous serons garants que l'innovation, le caractère écologique des solutions proposées et la qualité de service restent les clés du choix des opérateurs par les collectivités et les industriels pour leur gestion des déchets », souligne Jean-Luc Petithuguenin, qui ajoute *« que les personnels des sociétés déjà reprises par Paprec au cours des dernières années peuvent témoigner de la qualité de management de Paprec, un groupe où il fait bon travailler. »*

A propos de Paprec Group :

Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme un spécialiste de la gestion globale des déchets, et comme n°3 Français. Il est passé en 25 ans de 45 à 10000 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 210 sites en France et en Suisse. Son chiffre d'affaires atteint plus de 1,5 milliard d'euros et traite plus de 12 millions de tonnes de déchets. Présent sur l'ensemble des filières existantes, le groupe est N°1 du recyclage des plastiques, du papier, du carton, des déchets du bâtiment ainsi que du tri de la collecte sélective des ménages. Il est N°2 du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, N°3 pour les déchets verts, le bois, la biomasse et les déchets industriels banals et le recyclage des ferrailles et métaux. Le groupe est également numéro trois de la méthanisation en France, du compostage, de l'incinération et de la gestion des installations de stockage de déchets non dangereux. Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business.

Contact presse : agathe.remoue@paprec.com au 06 27 47 60 69